



DEPARTEMENT
DE
LA SOMME

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|----------------------------|--------------------------|---|
| Afférents Au Conseil | Présent Au Conseil | Qui ont pris Part à la délibération |
| 11 | 10 | 6 |

Date de la convocation
26/02/2016

Date de l'affichage
11/03/2016

Objet de la délibération

**PROJET D'IMPLANTATION
D'UN PARC EOLIEN SUR LA
COMMUNE DE RUBESCOURT
PAR LA SOCIETE NORDEX
FRANCE**

Délibération rendue exécutoire
Après transmission
à la sous-préfecture
Le 11 mars 2016
Et publication le 11 mars 2016.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RUBESCOURT**

Séance du 11 mars 2016

L'an deux mille seize, le onze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de RUBESCOURT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESPREZ, Maire.

Présents : Guillaume TROUVAIN, Etienne MOREAU, Laurine TROUVAIN, Gilles DUTRIAUX, David SCOMBART, Lydia DUCROCCQ, Denis MERCIER, Edith MERCIER, Frédéric AUGUET.

Représentés :

Absents : Benjamin GALLARD

Personnes ayant quitté la salle au moment des débats et du vote :
Chantal DESPREZ, Laurine TROUVAIN, Guillaume TROUVAIN et Etienne MOREAU.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la société NORDEX France étudie un projet d'implantation de parc éolien sur le territoire des communes de Rubescourt et Le Frestoy-Vaux.

L'ensemble des conseillers a été informé par une note de synthèse jointe à la convocation au conseil municipal que NORDEX France présenterait un projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de Rubescourt.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ autorise et encourage la société NORDEX France à poursuivre son projet éolien sur le territoire de la commune ;
- ✓ autorise la société NORDEX France à procéder aux études de terrain (études environnementales, installation d'un mât de mesure des vents, etc.) ;
- ✓ autorise le Maire à signer les documents nécessaires à cette action.

Pour copie conforme,
RUBESCOURT, le 11/03/2016.



Le Maire,
Chantal DESPREZ.

(Identité de la collectivité)

COMMUNE DE RUBESCOURT

à

Sous-préfecture de Montdidier

7, rue Jean Dupuy

80500 MONTDIDIER

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION
A ÉTABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

Séance du : 11 mars 2016

| Désignation des pièces | Référence de l'acte | Observations éventuelles de pré-contrôle |
|---|---------------------|--|
| Délibération : Projet implantation parc éolien sur la commune par le Sté Nordex | | |
| Délibération : Subvention voyage scolaire Romane RIGAULT | | |
| Délibération : Subvention voyage scolaire Mathis SCOMBART | | |
| Délibération : Travaux d'abattage et dessouchage de la haie de thuyas place communale Entreprise THIRACHE | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

SOUS PREFECTURE
DE MONTDIDIER

24 MARS 2016

ARRIVÉE

Fait à Rubescourt, le 18 mars 2016

Cachet de la collectivité et signature



La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.